

Moïse 4:23. « C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie »



« Si Eve doit enfanter dans la douleur, Adam doit aussi travailler avec peine (Genèse 3:17-19 ; Moïse 4:23) pour cultiver la terre afin qu'elle produise du fruit. Tous deux produisent la vie par la sueur et les larmes, Adam n'ayant pas la partie la plus facile. Bien que son travail ne soit pas aussi pénible que celui d'Eve, il dure plus longtemps. La vie d'Eve doit être préservée longtemps après ses grossesses («Néanmoins ta vie sera préservée») tandis que le dur labeur d'Adam se poursuivra jusqu'à la fin de ses jours : «C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie !» même la retraite ne permet pas d'échapper à cette peine» (*Old Testament and Related Studies*, 1986, p. 90).

Moïse 4:25. La mort entre dans le monde

En soulignant la fausseté de ce que Satan a dit à Eve (Moïse 4:10), le Seigneur dit à Adam : « Car tu mourras » (verset 25). Adam et Eve ont connu la mort *spirituelle* en étant chassés du jardin d'Eden et de la présence du Seigneur. Ils sont alors devenus mortels et ainsi sujets à la mort physique.

Moïse 4:27. Dieu fait des habits de peau pour Adam et Eve

L'expression « habits de peau » pourrait être traduite par « vêtements » ou « tuniques ».

Moïse 4:31. Les chérubins

Les chérubins sont des « figures représentant des créatures célestes. Leur forme exacte est inconnue. Des représentations symboliques de chérubins étaient placés sur le propitiatoire. (Exode 25:18, 22 ; 1 Rois 6:23-28 ; Hébreux 9:5). Les chérubins sont mentionnés dans les visions d'Ezéchiel (Ezéchiel 10 ; 11:22) » (*Guide des Ecritures*, sous la rubrique « chérubins », p. 26).

MOÏSE 5:1-15 L'ÉVANGILE EST ENSEIGNÉ À ADAM ET ÈVE

Moïse 5:1-2. Adam et Eve oeuvrent ensemble

Moïse 5:1-2 a une signification profonde à la lumière des nombreuses attaques et des nombreuses difficultés

auxquelles doivent faire face le mariage et les relations familiales. Dans leur Déclaration au monde au sujet de la famille, la Première Présidence et le Collège des douze apôtres ont dit :



« Le mari et la femme ont la responsabilité solennelle de s'aimer et de se chérir et d'aimer et de chérir leurs enfants. «Les enfants sont un héritage de l'Éternel» (Psaumes 127:3 ; traduction littérale de la version du roi Jacques). Les parents ont le devoir sacré d'élever leurs enfants dans l'amour et la droiture, de subvenir à leurs besoins physiques et spirituels, de leur apprendre à s'aimer et à se servir les uns les autres, à observer les commandements de Dieu et

à être des citoyens respectueux des lois, où qu'ils vivent.

« La réussite conjugale et familiale repose, dès le départ et constamment, sur la foi, la prière, le repentir, le pardon, le respect, l'amour, la compassion, le travail et les divertissements sains. Par décret divin, le père doit présider sa famille dans l'amour et la droiture, et a la responsabilité de pourvoir aux besoins vitaux et à la protection de sa famille. La mère a pour première responsabilité d'élever ses enfants. Dans ces responsabilités sacrées, le père et la mère ont l'obligation de *s'aider en qualité de partenaires égaux* » (*L'Etoile*, octobre 1998, p. 24).

Moïse 5:5. « Les premiers-nés de leurs troupeaux »

« Les mots «premiers-nés» suggèrent certaines qualifications et restrictions et déterminent même la qualité de la foi mise en œuvre pour offrir le sacrifice. «Premier-né» ne signifie pas nécessairement le plus vieux du troupeau, mais le premier-né d'une mère spécifique. Un «premier-né» est un mâle, le « premier qui fend la matrice de sa mère » (version du Roi Jacques NdT) (Exode 13:2 ; 34:19). Car chaque mère ne peut donner qu'un seul premier-né dans sa vie, mais un troupeau de moutons peut comporter plusieurs premiers-nés de chaque année. Afin de savoir quels agneaux étaient acceptables pour le sacrifice, le propriétaire devait bien connaître son troupeau. Des marques devaient être mises sur les mères et sur les agneaux. Autrement, comment aurait-on pu savoir quelle mère avait eu un premier-né ? Un homme, que ce soit Adam ou un autre, ne pouvait en aucune manière savoir quels mâles étaient des premiers-nés, si on ne tenait pas de registre ou d'autres formes d'identifications pour les mères et les premiers-nés. Cette condition enlève toute possibilité de hasard, d'obéissance fortuite ou d'obéissance aléatoire. Non seulement la foi est évidente dans le désir d'offrir un sacrifice, mais encore dans le soin requis et dans la préparation préalable dans la sélection de l'animal approprié.

« Ce passage particulier d'Écritures illustre le fait que les commandements de Dieu demandent une attention intel-

ligente et délibérée de ceux qui cherchent le salut. Cela explique la déclaration de Paul : « Sans la foi, il est impossible de lui (Dieu) être agréable » (Hébreux 11:6). Car sans la foi, il n'aurait pas été tenu de registre et les animaux convenant au sacrifice n'auraient pas été marqués (au moins mentalement) » (*Studies in Scripture, Volume Two : The Pearl of Great Price* pp. 118–19).

Moïse 5:5–6. Adam et Eve sont obéissants

Le président McKay a dit : « Ne perdons jamais de vue le principe de l'obéissance. L'obéissance est la première loi des cieux » (*Ensign* May 1988, p. 6).

Henry D. Taylor, qui était assistant du Collège des douze apôtres, a déclaré : « J'aime cette belle leçon et cet exemple impressionnant que nous donne notre premier parent, notre père Adam. Le Seigneur lui avait commandé d'offrir les premiers-nés de son troupeau en sacrifice. Il n'en connaissait pas la raison, mais a obéi au commandement sans hésitation : « Et après de nombreux jours, un ange du Seigneur apparut à Adam et lui dit : Pourquoi offres-tu des sacrifices au Seigneur ? » Adam répondit avec une confiance impressionnante : « Je ne le sais, si ce n'est que le Seigneur me l'a commandé » (Moïse 5:5–6). Pour Adam, ce n'était pas une obéissance aveugle, mais l'expression d'une confiance inébranlable et totale et de sa foi dans la parole et les instructions du Seigneur » (*Improvement Era*, Dec. 1970, p. 44).

Moïse 5:5–8. Les sacrifices d'animaux

Les sacrifices d'animaux préfiguraient le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ. Bruce R. McConkie a écrit : « D'Adam à Moïse, et de Moïse à la venue du Seigneur Jésus-Christ dans la chair, que ce soit en application de l'Évangile ou de la loi de Moïse, selon les cas, tous les saints ont offert des sacrifices en similitude du sacrifice de l'Agneau de Dieu... Pour un peuple pastoral dont la vie dépendait de ses troupeaux, il ne pouvait y avoir de meilleure similitude » (*A New Witness for the Articles of Faith*, pp. 114–15).

Moïse 5:8. L'importance du nom du Christ fut enseignée à Adam et Eve

« L'une des idées les plus importantes de Moïse 5:8 est l'assertion claire qu'Adam devait tout faire « au nom du Fils », se repentir et invoquer « dorénavant Dieu au nom du Fils ». Cette même doctrine est enseignée dans de nombreux passages, entre autres : Actes 4:12 ; 2 Néphi 31:20–21 ; Mosiah 3:17 ; 4:8 ; D&A 18:23–24 ; Moïse 6:52.

« Nous voyons ainsi que cette doctrine des plus fondamentales (il n'y a qu'un seul plan de salut et un seul Sauveur) a été enseignée à Adam depuis le début. Ces passages précisent aussi qu'il n'y avait pas d'autre plan, ni d'autre sauveur » (*Studies in Scripture, volume Two*, pp. 119–120).

Joseph Smith, le prophète, a dit : « Il y en a qui disent que le royaume de Dieu ne fut pas établi sur la terre avant le jour de la Pentecôte, et que Jean ne prêcha pas le baptême de repentance pour la rémission des péchés. Mais je

dis, au nom du Seigneur, que le royaume de Dieu a été établi sur la terre depuis le temps d'Adam jusqu'à présent, chaque fois qu'il y a eu un juste sur la terre à qui Dieu révélait sa parole et à qui il donnait le pouvoir et l'autorité d'officier en son nom » (*Enseignements du Prophète Joseph Smith*, p. 219).

Moïse 5:10–11. Adam et Eve croyaient en Jésus-Christ



Adam savait que « dans la chair » ou en tant qu'être ressuscité, il verrait Dieu. Eve s'est réjouie de leur rédemption. Elle savait que, grâce au sacrifice expiatoire du Christ, ils auraient la vie éternelle, s'ils restaient obéissants.

Pour plus de détails sur la joie, voir 2 Néphi 2:25. Pour plus de détails sur la résurrection, voir 2 Néphi 9:6–14. Les avantages qu'Adam et Eve ont retiré de leur Chute et de l'expiation de Jésus-Christ sont résumés dans 2 Néphi 2:22–28.

Moïse 5:13. « Satan vint parmi eux »

Ezra Taft Benson, alors président du Collège des douze apôtres, a dit : « Toutes les fois que le Dieu du ciel révèle ses desseins, Satan vient parmi les hommes pour pervertir sa doctrine en disant : Ne le croyez pas ! Il met souvent en place une contrefaçon dans le but de tromper les enfants des hommes » (*Devotional Speeches of the Year*, 1978, p. 75).

Moïse 5:13. « Charnels, sensuels et diaboliques »

Bruce R. McConkie a écrit : « Après la chute d'Adam, l'homme est devenu charnel, sensuel et diabolique par nature ; il est devenu *l'homme déchu* (voir Moïse 5:13 ; 6:49 ; Mosiah 16:1–4 ; Alma 42:10 ; D&A 20:20). Toutes les personnes responsables héritent de cet état déchu sur la terre, cet état probatoire, cet état dans lequel les choses du monde semblent désirables à la nature charnelle. Dans cet état « l'homme naturel est ennemi de Dieu » à moins qu'il ne se conforme au grand plan de rédemption et ne naisse de nouveau à la justice (voir Mosiah 3:19). Ainsi, tout le genre humain serait perdu et déchu pour toujours, s'il n'y avait le sacrifice expiatoire de notre Seigneur (voir Alma 42:4–14) » (*Mormon Doctrine*, pp. 267–268).

Les citations suivantes de frère McConkie nous aident à comprendre la signification des mots *charnels, sensuels et diaboliques* :

- « Dans cet état déchu, [tous les hommes] sont sujets à la luxure, aux passions et appétits de la chair. Ils sont spirituellement morts, ayant été chassés de la présence du Seigneur ; et ainsi, ils « sont sans Dieu dans le monde et ils sont allés à l'encontre de la nature de Dieu ». Ils sont

dans un «état charnel» (Alma 41:10–11) ; ils sont du monde. *L'état charnel* englobe l'amour des choses du monde, la sensualité et le penchant à satisfaire la chair » (*Mormon Doctrine*, p. 113).

- « Ce qui est sensuel est charnel et vil ; il fait appel au corps plus qu'à l'esprit. Ainsi la *sensualité* c'est la complaisance dans les plaisirs sensuels et de la chair, l'obscénité, la licence et la lascivité. Depuis la Chute, l'homme, dans son état naturel, est charnel, sensuel et diabolique » (*Mormon Doctrine*, p. 702).
- « Tout individu sur qui le diable a du pouvoir, qui s'assujettit à lui, qui subit ses tentations (suivant les attrait sensuels et charnels du monde), est diabolique » (*Mormon Doctrine*, p. 195).

MOÏSE 5:16–54 CAÏN AIME SATAN PLUS QUE DIEU

Moïse 5:16–17. Caïn et Abel

Joseph Fielding Smith, alors membre du Collège des douze apôtres, a enseigné :

« Caïn eut le grand honneur d'être le fils d'Adam et, lui aussi, jouissait des mêmes bénédictions que son père. Quel homme puissant il aurait pu être ! Comme son nom aurait pu être connu en bien, comme celui de l'un des vaillants fils de Dieu ! Comme il aurait pu être honoré jusqu'à la dernière génération ! Mais il n'aura rien de tout cela.

« Le grand péché de Caïn n'a pas été commis dans l'ignorance. Nous avons toutes les raisons de croire qu'il a eu le privilège d'être en présence de messagers célestes. En fait, les Écritures suggèrent qu'il a eu la bénédiction de communiquer avec le Père et d'être instruit par des messagers envoyés par le Père. Il ne fait aucun doute qu'il détenait la prêtrise ; autrement, son péché n'aurait pas fait de lui «Perdition». Il a péché contre la lumière. Et ceci, il l'a fait, selon ce qui nous est dit, parce qu'il a aimé Satan plus que Dieu.

« Selon la Bible, on pourrait penser que Caïn était le premier-né d'Adam, mais la Bible ne donne qu'un récit succinct. Dans le livre de Moïse, nous obtenons une vision plus large et une meilleure compréhension de la situation dans ces premiers jours. Adam et Eve étaient les parents de nombreux enfants, des fils et des filles, avant même la naissance de Caïn et d'Abel, selon les informations que nous puisons dans cette histoire » (*The Way to Perfection*, p. 97–98).

Joseph Smith, le prophète, nous apprend qu'Abel a honoré la prêtrise qui lui avait été conférée et qu'il est mort en juste, et c'est pourquoi il est devenu un ange de Dieu, étant ressuscité, détenant toujours les clés de sa dispensation (Voir *Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 135).

Moïse 5:18–21. Caïn fit une offrande



Joseph Smith, le prophète, a expliqué : « C'est par la foi en cette expiation ou plan de rédemption qu'Abel offrit à Dieu un sacrifice qui fut accepté, qui se composait des premiers-nés du troupeau. Caïn offrit d'entre les fruits de la terre et ne fut pas accepté, parce qu'il ne pouvait pas le faire par la foi, il ne pouvait pas avoir la foi ou ne pouvait exercer une foi contraire au plan du ciel. Il fallait l'effusion du sang du Fils unique pour expier pour l'homme, car tel était le plan de la rédemption, et, sans l'effusion du sang, il n'y avait pas de rémission, et comme le sacrifice avait été institué comme type, permettant à l'homme de discerner le grand sacrifice que Dieu avait préparé, en offrant un sacrifice contraire à celui-là, on ne pouvait exercer aucune foi, parce que la rédemption ne s'achetait pas de cette manière-là et que le pouvoir de l'expiation n'avait pas été institué selon cet ordre : par conséquent Caïn ne pouvait pas avoir la foi, et tout ce qui n'est pas de la foi est péché » (*Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 43).

Moïse 5:21–22. « Pourquoi ton visage est-il abattu ? »

L'une des significations de *visage* est la figure d'une personne, figure qui peut révéler l'humeur, l'émotion ou les sentiments venant du cœur.

Moïse 5:23–26. Caïn exerce son libre arbitre et choisit de se rebeller contre Dieu

Joseph Fielding Smith a expliqué : « Dieu a donné à tous les hommes le libre arbitre et nous a accordé le privilège de le servir ou non, de faire ce qui est bien ou ce qui est

mal et ce privilège est accordé à tous les hommes sans distinction de croyance, de couleur ou de condition. Les riches ont ce libre arbitre, les pauvres ont ce libre arbitre et aucun homme n'est privé par le pouvoir de Dieu d'exercer cette liberté de la manière la plus large. Ce libre arbitre est donné à tous. C'est une bénédiction que Dieu a déversée sur tout le genre humain de manière égale. Mais il nous tiendra pour strictement responsable de l'utilisation que nous faisons de ce libre arbitre et, comme à Caïn, il nous sera dit : « Si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à ta porte » (Genèse 4:7). Toutefois, Dieu n'accorde certaines bénédictions aux enfants des hommes qu'à condition qu'ils fassent bon usage du libre arbitre » (*Gospel Doctrine*, p. 49).

Moïse 5:23–30. Caïn règnera-t-il sur Satan ?

Joseph Smith, le prophète, a expliqué : « Tous les êtres qui ont un corps ont du pouvoir sur ceux qui n'en ont pas » (*Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 145). Bruce R. McConkie a dit : « De même qu'Adam représentait le Seigneur sur la terre, Caïn agissait en lieu et place de Lucifer. En vérité, ce premier de tous les meurtriers est lui-même Perdition (ainsi a-t-il été appelé dans la préexistence) et il règnera sur Satan lui-même, quand le diable et ses anges seront chassés pour l'éternité » (*A New Witness for the Articles of Faith*, p. 658).

Moïse 5:24–25. Caïn sera appelé « Perdition »

Perdition signifie « destruction intense » ou « perdu ». Bruce R. McConkie a écrit : « Deux personnes, Caïn et Satan ont reçu le nom et le titre terrifiant de *Perdition*. Ce nom signifie qu'ils n'ont aucun espoir de salut, à quelque degré que ce soit, qu'ils se sont totalement abandonnés au mal et que tout sentiment de justice a été détruit en eux » (*Mormon Doctrine*, p. 566 ; voir aussi D&A 76:30–38, 43–49).

Moïse 5:29–31. Caïn et Satan ont fait alliance

Caïn fut le premier homme sur la terre à faire alliance avec Satan et à se servir d'alliances pour empêcher les autres de dévoiler ses actions pécheresses. Toutefois, il ne fut pas le dernier. Dans les Écritures, ce genre d'alliance est appelé « combinaison secrète ». Pour plus de détails sur l'histoire des combinaisons secrètes, voir Héliaman 6:21–30 ; Ether 8:13–25.

Moïse 5:32. Caïn tue Abel

En 1885, la Première Présidence, parlant des justes qui sont affligés par les méchants, a fait cette déclaration : « Dans un but sage, Dieu permet aux méchants, dans l'exercice de leur libre arbitre, d'affliger de temps à autre ses disciples. Depuis les jours de notre père Adam, il en a toujours été ainsi et cela continuera tant que Satan aura du pouvoir sur le cœur des enfants des hommes » (*Messages of the First Presidency of the Church of Jesus-Christ of Latter-day Saints*, 3:5 ; voir aussi Alma 14:8–11).

Moïse 5:33. « Je suis libre »

La joie de Caïn est à la fois ironique et tragique et prouve combien sa rébellion contre Dieu est totale. A-t-il pensé qu'il était libéré de tout travail pour l'avenir ? (Voir Moïse 4:23–31). S'est-il considéré libéré de l'exemple juste d'Abel ? (Voir 1 Jean 3:12). Ou s'est-il senti libre parce qu'il était devenu riche ? Les Écritures expliquent clairement qu'au lieu d'une véritable liberté, Caïn se trouvait totalement dans la servitude et la damnation (voir 2 Néphi 2:27).

Moïse 5:34. « Suis-je le gardien de mon frère ? »

Dallin H. Oaks a dit :

« Sommes-nous les gardiens de nos frères ? En d'autres termes, avons-nous la responsabilité de veiller au bien-être de notre prochain comme nous nous efforçons de gagner notre pain quotidien ? La règle d'or du Sauveur dit que oui. Satan dit que non.

« Tentés par Satan, certains ont suivi l'exemple de Caïn. Ils convoitent un bien, puis ils pêchent pour l'obtenir. Ce péché peut être le meurtre, le brigandage ou le vol. Ce peut être la fraude ou la tromperie. Ce peut même être une manipulation astucieuse, mais légale, de faits ou d'influences pour tirer un profit inéquitable de quelqu'un d'autre. L'excuse est toujours la même : « Suis-je le gardien de mon frère ? » (*Ensign*, novembre 1986, p. 20).

Moïse 5:36–39. Caïn a été maudit

Une partie de la malédiction que Caïn a reçue pour avoir tué Abel est que le sol ne lui donnerait plus sa richesse et qu'il serait errant et vagabond (voir Moïse 5:37). Quelqu'un d'errant (un fugitif) est une personne qui cherche à échapper à la loi et un vagabond est quelqu'un qui n'a pas de foyer. Caïn a également été « chassé loin de la face du Seigneur » (Moïse 5:39). Joseph Smith, le prophète, a dit : « Le pouvoir, la gloire et les bénédictions de la prêtrise ne pouvaient durer pour ceux qui recevaient l'ordination que tant qu'ils restaient justes ; car Caïn, étant également autorisé à offrir des sacrifices, mais ne les offrant pas en justice, fut maudit. Cela signifie donc que les ordonnances doivent être respectées de la manière prescrite par Dieu ; sinon, leur prêtrise se révélera être une malédiction plutôt qu'une bénédiction » (*Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 135).

Moïse 5:39–40. Un signe fut mis sur Caïn

Il faut remarquer que le *signe* mis sur Caïn n'est pas la même chose que la *malédiction* qu'il a reçue. Le signe était destiné à le faire reconnaître comme maudit par le Seigneur. Il a été mis sur Caïn afin d'éviter que quiconque le trouverait ne le tuât. On trouve un récit similaire montrant la différence entre un signe et une malédiction dans le passage où le Seigneur met un signe et prononce une malédiction sur les Lamanites et leur postérité. (Voir 2 Néphi 5:20–24 ; Alma 23:16–18). Il faut noter aussi que la malédiction était basée sur la désobéissance personnelle et que, par l'obéissance à Dieu, la malédiction était enlevée, bien qu'il se puisse que le signe ne soit pas ôté immédiatement. Finalement, le signe fut aussi enlevé de certains (voir 3 Néphi 2:12–16).

MOÏSE 5:55–59 L'ÉVANGILE EST PRÊCHÉ DEPUIS LE COMMENCEMENT



Moïse 5:55. Qui étaient les « fils des hommes » ?

Les fils des hommes étaient les méchants, par différence avec les fils de Dieu qui étaient disciples de Dieu par alliance (voir aussi Moïse 8:13–15).

Moïse 5:58. Comment l'Évangile a-t-il été prêché à Adam et Eve ?

Après la Chute, Dieu a révélé à Adam et Eve le plan de salut, afin qu'ils sachent comment revenir en sa présence et avoir la vie éternelle. Moïse 5:4–9 explique que Dieu a donné l'Évangile à Adam et Eve par sa propre bouche, par des anges et par le Saint-Esprit (voir aussi Alma 12:27–33).

Moïse 5:59. « Tout fut confirmé pour Adam par une sainte ordonnance »



Dans l'édition de 1828 du *Webster's American Dictionary of the English Language* (qui donne le sens des mots, à l'époque de Joseph Smith, le prophète), le mot *confirmé* est défini ainsi : « Rendu plus ferme, renforcé ou établi ». Boyd K. Packer a dit : « Les ordonnances et les alliances sont nos références pour être admis en présence de Dieu. Il faut

toute la vie pour les recevoir avec dignité. Pour les respecter, il faut faire des efforts toute la vie (*Ensign*, mai 1987, p. 24).

Moïse 5:59. L'Évangile restera sur la terre jusqu'à la fin

Le président Woodruff a dit : « Quiconque connaît bien les Écritures comprend clairement qu'il n'y a qu'un véritable Évangile. Il n'y a jamais eu qu'un Évangile. Chaque fois que l'Évangile a été sur la terre, il a été le même dans chaque dispensation. Les ordonnances de l'Évangile n'ont

jamais été changées depuis les jours d'Adam jusqu'à notre époque et ne le seront jamais et ce, jusqu'à la fin des temps. Il y avait de nombreuses sectes et de nombreux groupes dans les débuts de l'Église ; cependant Jésus a fait comprendre à ses disciples qu'il n'y avait qu'un Évangile. Il leur a expliqué ce que c'était. Il leur en a dévoilé les ordonnances » (*Journal of Discourses*, 24:239–240).

MOÏSE 6:1–25 LA POSTÉRITÉ D'ADAM

Moïse 6:2. Qui était Seth ?

Abel avait été choisi pour porter les responsabilités de la prêtrise aux générations futures. Mais, après son assassinat, Seth, qui était né 130 ans après la Chute d'Adam et Eve, a été choisi pour assumer cette responsabilité sacrée de la prêtrise (voir D&A 107:40–42). Il a été ordonné quand il avait 69 ans et a vécu au total 912 ans. Les Écritures disent de lui qu'il « était un homme parfait, l'image expresse de son père » (voir D&A 107:43).

Moïse 6:5–6. Les origines des langues et de l'écriture

Bruce R. McConkie a déclaré :

« Au commencement, Dieu donna à Adam une langue qui était pure, parfaite et non corrompue. Cette *langue adamique*, aujourd'hui inconnue, était de loin supérieure à toutes les langues existantes. Par exemple, le nom de Dieu le Père, dans cette langue originelle, est *Homme de Sainteté*, ce qui signifie qu'il est un homme saint et non un vague esprit éthéré (Moïse 6:57).

« Cette première langue parlée par des mortels était soit la langue céleste des dieux ou une adaptation, selon les nécessités, pour satisfaire aux limitations de la condition mortelle. Adam et sa postérité pouvaient la parler, la lire et l'écrire » (*Mormon Doctrine*, p. 19).



Frère McConkie a dit à propos du livre de souvenir, mentionné dans Moïse 6:5 : « Depuis le commencement, le Seigneur a donné une langue et, avec elle, il a donné à l'homme le pouvoir de la lire et de l'écrire... Les premières choses qu'ils ont écrites et ce qui avait le plus de valeur pour eux était le livre de souvenir dans lequel ils consignaient ce que le Seigneur révélait le concernant, à propos de sa venue et du plan de salut, lequel plan aurait